

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 7 novembre 2023

Délibération BU_20231107_005

Restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, avenants n°1 aux lots n°1 relatif à la VRD, gros œuvre avec l'entreprise CIRON MACONNERIE; n°2 relatif à la charpente métallique, serrurerie avec l'entreprise RIDIRA; n°6 relatif aux menuiseries intérieures avec l'entreprise BHM; n°7 relatif aux cloisons, doublages, faux-plafonds avec l'entreprise TECHNIPLATRE; n°8 relatif à l'électricité, courants forts, courants faibles avec l'entreprise EMB MITTERRAND; n°9 relatif au chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire avec l'entreprise BRUNET et n°10 relatif au carrelage, faïence avec l'entreprise REVETONE

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2022-21-01 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°1 VRD, gros œuvre, passé avec l'entreprise CIRON MACONNERIE ;

Vu le marché n°2022-21-02 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°2 charpente métallique, serrurerie, passé avec l'entreprise RIDIRA ;

Vu le marché n°2022-21-06 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°6 menuiseries intérieures bois, passé avec l'entreprise BHM ;

Vu le marché n°2022-21-07 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°7 cloisons, doublages, faux-plafonds, passé avec l'entreprise TECHNI PLATRE ;

Vu le marché n°2022-21-08 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°8 courants faibles, forts, passé avec l'entreprise EMB MITTERRAND ;

Vu le marché n°2022-21-09 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°9 plomberie, chauffage, ventilation, passé avec l'entreprise BRUNET ;

Vu le marché n°2022-21-10 relatif à la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT, lot n°10 carrelage, faïence, passé avec l'entreprise REVETONE ;

Vu les projets d'avenant n°1 ci-annexés ;

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux de restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT ;

DECIDE :

Article unique. Les avenants n°1, ci-annexés, relatifs aux marchés passés pour la restructuration du centre de secours de SAINT BENOIT DU SAULT n°2022-21-01, lot n°1 VRD, gros oeuvre, passé avec l'entreprise CIRON MACONNERIE ; n°2022-21-02, lot n°2 charpente métallique, serrurerie, passé avec l'entreprise RIDIRA ; n°2022-21-06, lot n°6 menuiseries intérieures bois, passé avec l'entreprise BHM ; n°2022-21-07, lot n°7 cloisons, doublages, faux-plafonds passé avec l'entreprise TECHNI PLATRE ; n°2022-21-08, lot n°8 courants faibles, forts, passé avec l'entreprise EMB MITTERRAND; n°2022-21-09, lot n°09 plomberie, chauffage, ventilation, passé avec l'entreprise BRUNET et n°2022-21-10, lot n°10 carrelage, faïence, passé avec l'entreprise REVETONE, sont approuvés et le président, ou son représentant, est autorisé à les signer.

Marc FLEURET

